



## peut on faire un emprunt seul pour une maison a deux

Par **natoule**, le **30/01/2019** à **17:35**

bonjour,

Je suis en couple avec quelqu'un, nous souhaitons acheter la maison dans laquelle nous vivons avec ma fille, seulement je ne peux pas faire de crédit, il veut donc emprunter seul, mais comment faire pour que la maison soit aux deux noms ?

cordialement

natoule

Par **youris**, le **30/01/2019** à **18:42**

bonjour,

en principe, je conseille que la répartition de propriété mentionnée sur l'acte de vente soit identique au financement.

si l'achat du bien est financé uniquement par votre compagnon, il vaut mieux pour lui qu'il soit seul propriétaire du bien.

votre concubin va avoir le prêt uniquement à son nom alors qu'il ne possèdera que la moitié de la maison, ce n'est pas une bonne solution pour lui.

si vous vous séparez, il aura payé seul le crédit et il ne pourra prétendre qu'à la moitié de la maison.

salutations

Par **natoule**, le **30/01/2019** à **18:51**

oui mais ce n'était pas la question, la question de savoir si c'est juste ou pas nous revient à

tous les deux, il veut juste savoir si cela est possible .... et comment faire

cordialement

Par **youris**, le **30/01/2019** à **19:32**

comme nous sommes un site de conseils juridiques gratuits, je me suis permis de vous présenter les inconvénients de votre projet.

cela ne posera aucun problème au notaire de mettre le bien à vos 2 noms.

mais la banque peut être hésitante à prêter la totalité d'un crédit à une seule personne qui ne sera propriétaire que de la moitié du bien, car sa garantie sera moindre.

Par **janus2fr**, le **31/01/2019** à **08:01**

Bonjour,

Effectivement, youris soulève le point important de votre projet.

Imaginons que la maison vaille 300000€ et que monsieur emprunte la totalité, soit les 300000€ mais que sur l'acte il ne soit propriétaire que de 50% du bien. En cas de problème, la banque ne pourrait compter que sur la valeur de ces 50%, soit 150000€, elle ne pourrait pas toucher à votre propre part puisque vous ne seriez pas partie prenante au prêt.

Pensez-vous qu'une banque prendrait un tel risque ?

Par **Visiteur**, le **31/01/2019** à **09:01**

Bonjour,

bref ce que vous demandez est légalement possible mais, à moins que votre compagnon ait de solides garanties à présenter à la banque, cette dernière n'acceptera très certainement pas ce projet.